RLPi RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

PLAN DE ZONAGE RLPi

Dossier d'arrêt – Conseil de territoire du 29 mars 2022

plaine commune

ZP0 – SECTEURS NATURELS

- ZP0 : Secteurs naturels

ZP1 – SECTEURS MIXTES

- ZP1a : Centres-villes historiques, secteurs pavillonnaires patrimoniaux ou présentant un tissu urbain dense et homogène,certains grands équipements repères du territoire, secteurs de développement présentant un intérêt architectural, urbain et paysager
- ZP1b : Polarités secondaires, secteurs résidentiels, secteurs mixtes

ZP2 - SECTEURS D'AXES PRESENTANT DES ENJEUX DE VISIBILITE IMPORTANTS

- ZP2a : Axes structurants
- ZP2b : Abords du boulevard périphérique et des autoroutes
- ZP2c : Axes structurants en entrées de ville et traversées de centres-villes

ZP3 – ZONES D'ACTIVITES

- ZP3a : Zones d'activités industrielles et grands quartiers de bureaux
- ZP3b : Zones d'activités commerciales et grands équipements sportifs
- ZP3c : Secteur des grossistes à Aubervilliers

- Secteur d'autorisation de la publicité numérique
- Secteur de réduction de la plage horaire d'extinction nocturne (00h-05h)

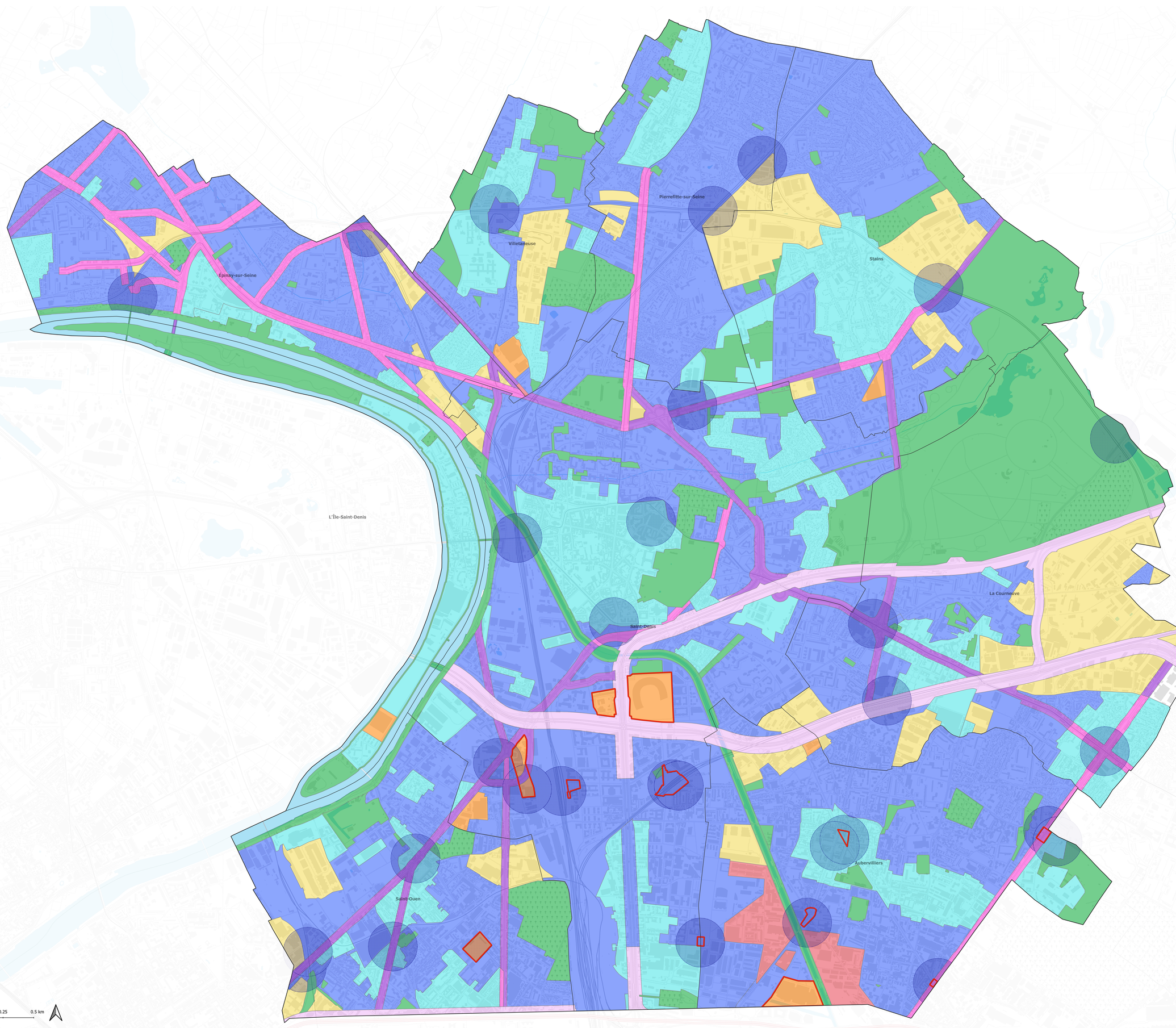

0 0.25 0.5 km

even CONSEIL